

EDF : VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE

publi-éditorial



Et si le changement climatique pouvait devenir pour les entreprises un levier de compétitivité et de souveraineté ? Décryptage avec Jean-Bernard Terrier, directeur EDF Commerce Nord Ouest.



Comment pourriez-vous décrire le contexte énergétique mondial ?

Je pense que ce qui le caractérise, c'est l'imprévisibilité, avec des hausses et des baisses des prix de l'énergie particulièrement difficiles à anticiper. C'est pour cela que l'électrification est la réponse adéquate qui permet de concilier décarbonation, compétitivité et souveraineté. La France bénéficie d'un modèle unique : une électricité produite principalement sur le territoire, à 95% décarbonée.

Comment peut-on caractériser justement le marché de l'électricité en France ?

Le marché de l'électricité est beaucoup plus stable, et surtout beaucoup moins chère que dans presque tous les autres pays d'Europe. L'électricité produite sur le territoire est largement disponible et compétitive, ce qui constitue un atout pour soutenir la réindustrialisation, et accélérer la transition énergétique. C'est également un facteur d'indépendance énergétique et stratégique pour le pays, ce qui n'est pas anodin dans cette période marquée par les conflits géopolitiques. Quand on électrifie, on décarbone et donc on lutte contre le réchauffement climatique et toutes ses conséquences sanitaires et financières.

Comment les entreprises se transforment face au changement climatique ?

L'électrification des usages constitue actuellement l'un des leviers les plus efficaces pour concilier performance économique et décarbonation. Il y a une prise de conscience col-

lective de l'enjeu de l'électrification au niveau national mais aussi du côté des entreprises. Pour certaines entreprises, cette prise de conscience est très ancienne et pour d'autres beaucoup plus récente et date de la crise de 2022, avec des prix de l'énergie qui sont montés extrêmement hauts. Le changement climatique oblige les entreprises à transformer leurs modèles mais en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles, elles vont renforcer leur compétitivité et leur souveraineté énergétique.

Comment accompagnez-vous les entreprises dans leur trajectoire de décarbonation ?

Les entreprises font face à une triple pression : réglementaire avec des exigences croissantes de décarbonation, économique avec la nécessité de maîtriser leurs coûts énergétiques et stratégique, avec des enjeux de souveraineté et de sécurisation des approvisionnements. Dans ce cadre, EDF peut accompagner les entreprises grâce à des solutions de conseil, de financement et de transformation industrielle. Nous proposons notamment des contrats de long terme aux entreprises, ce qui leur permet d'avoir de la visibilité sur les coûts énergétiques. Pour certains de nos clients comme la coopérative normande Terre de lin, qui a subi de plein fouet la crise énergétique de

2022, nous lui proposons un contrat sur une durée de cinq ans pour la fourniture d'électricité, ce qui permet de sécuriser leurs prix dans la durée et de rassurer leurs adhérents.

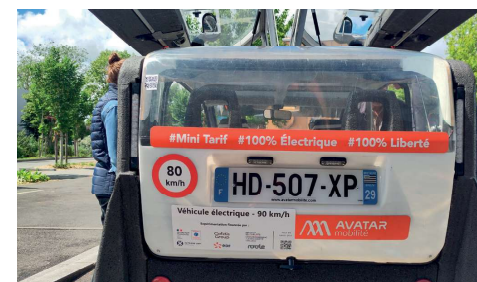
Quels autres outils mettez-vous en place pour les accompagner ?

Nous réalisons des audits énergétiques et carbone permettant aux entreprises d'identifier leurs gisements de décarbonation et de construire leur feuille de route. Nos ingénieurs thermiciens sont capables de réaliser ces audits de façon à proposer des préconisations techniques, donner les caractéristiques et le type de matériel qui est le plus adapté au process : pompe à chaleur, chaudière ou four électrique... Nous accompagnons aussi la transformation industrielle des entreprises, notamment celle du chocolatier Cluizel. Enfin, nous aidons les entreprises à mobiliser les dispositifs de financement et les mécanismes permettant d'accélérer les investissements, en les accompagnant dans le montage de dossiers d'aide - ADEME, Descarb'Ind, HeatAuction, Certificats d'Economie d'Energie, etc. Nous accompagnons notamment le groupe Gorrias qui investit dans le développement du poids lourd électrique et avec lequel nous avons co-construit un écosystème complet, qui va du financement du poids lourd via les CEE à l'installation de bornes de

recharge adaptée, en passant par la recharge intelligente pour profiter des creux marché.

Comment vous mêlez RSE et transition énergétique ?

La base de la RSE, c'est la protection de la planète, c'est la lutte contre le réchauffement climatique. Comme je le disais ci-dessus, notre spécificité en France, c'est que notre électricité est décarbonée à 95%. En électrifiant, nous luttons contre le réchauffement climatique de manière immédiate et extrêmement efficace. L'électrification permet de réduire les émissions de CO2 et de favoriser la compétitivité des entreprises. EDF s'est engagé vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. Notre responsabilité est double : produire toujours plus d'électricité bas carbone et permettre à l'ensemble de l'économie de se décarboner grâce à cette électricité. Il ne s'agit pas uniquement de nos propres émissions mais nous travaillons aussi à réduire celles de nos clients, des territoires et des filières industrielles. En Normandie, en milieu rural, nous accompagnons notamment l'expérimentation de véhicules intermédiaires électriques de catégorie L7E réalisée par la société Climact et dont les agents testent actuellement ce nouveau mode de déplacement décarboné qui peut faire toute la différence dans ce territoire où la mobilité représente souvent le premier frein à l'accès à l'emploi en milieu rural.



RSE : LA TRANSITION JUSTE EN ACTION SUR LES TERRITOIRES RURAUX

Engagé dans une politique de responsabilité sociétale ambitieuse, le groupe EDF agit pour construire le système électrique de demain tout en veillant à ce que la transition énergétique bénéficie à tous. Cette volonté s'incarne notamment dans le principe de « transition juste », qui vise à concilier décarbonation, cohésion sociale et développement des territoires.

C'est dans ce cadre qu'EDF en Normandie soutient depuis mai 2026 une expérimentation inédite menée dans le Pays de l'Aigle autour des véhicules intermédiaires électriques de catégorie L7e. Porté par la société Climact, en partenariat avec la Communauté de communes des Pays de l'Aigle, le Centre intercommunal d'action

sociale, l'UNA des Vallées, Bricomarché et la Coop des Territoires, ce projet entend répondre à un défi concret : faciliter l'accès à une mobilité abordable et décarbonée en milieu rural.

Plusieurs utilisateurs effectuant quotidiennement des trajets domicile-travail de 10 à 25 kilomètres testent ces véhicules compacts conçus pour offrir une alternative économique à la voiture thermique. Avec un coût d'usage estimé à environ 2 euros pour 100 kilomètres, ils pourraient permettre aux ménages de réaliser des économies significatives tout en réduisant leur empreinte carbone. Pour EDF, l'enjeu dépasse la seule innovation technologique. Cette expérimentation vise à vérifier, sur le terrain, que la mobilité électrique peut constituer une solution accessible pour les habitants des territoires ruraux, où les contraintes de déplacement représentent souvent un frein à l'emploi, à la formation ou à l'accès aux services. Les enseignements tirés de cette démarche contribueront à nourrir la réflexion sur les solutions de mobilité durable de demain.

